



Mars 2019

Vie Ferrièreoise



Bulletin d'informations municipales de FERRIERE-LA-PETITE

: Mairie

☎ : 03.27.62.01.10

@ : www.ferrierelapetite.fr

Rue de la Mairie Lundi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 et 16h30-17h30 Mardi : 8h30-12h00 et 16h30-18h30

59680 Ferrière-la-Pte Mercredi : 8h30-12h00 Fermé le samedi matin et l'après-midi pendant les vacances scolaires

Cérémonie des vœux



Nous étions nombreux à nous être rendus à la salle des fêtes ce vendredi 11 janvier au soir, répondant ainsi à l'invitation de Madame Vaillant et de son Conseil Municipal pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Après avoir salué et remercié l'assistance, Madame le Maire revint sur les faits marquants de l'année écoulée et aborda ensuite les projets pour 2019. Voici les points essentiels de son allocution.

« 2018 a été une année charnière pour le monde et pour notre pays. Nous ne pouvons rester indifférents aux turbulences qui agitent la planète. Les extrémistes, les replis identitaires, les événements climatiques et les migrations nous concernent tous. Nous sommes toujours placés sous la menace terroriste comme nous avons pu le constater au mois de décembre lors du marché de Noël de Strasbourg. Cette année a été difficile pour beaucoup d'entre nous placés de plus en plus dans une situation de précarité qui a vu la protestation des Gilets jaunes en novembre et décembre...

2018 a aussi été pour notre collectivité, comme pour tant d'autres, une année difficile : les réductions drastiques de nos ressources nous ont obligés à redoubler d'ingéniosité pour maintenir les services attendus par les Ferrièreois. Mais malgré cela, j'entends que nous gardions le cap et que nous nous inscrivons à l'avenir dans la continuité de cette politique qui a construit les atouts de notre village et permis son développement harmonieux. Et c'est là que le terme positif prend tous ses effets. Malgré les difficultés, malgré les pressions financières, il nous faut continuer à avancer. C'est ensemble que nous pouvons changer les choses, chacun à notre niveau...

Cette cérémonie de vœux est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement... Je remercie toutes les personnes au cœur des associations » (avec une mention particulière pour l'harmonie municipale, le syndicat d'initiative, le comité des fêtes et son Président Thomas Piette, « Terre, Art et Tradition », le comité des Anciens, la Line Dance, le football-club ainsi que les sapeurs-pompiers).

« Puisque je les évoque, j'en profite pour adresser toutes mes félicitations à Mme Leporcq, peut-être plus connue sous le nom de Blandine Moreau, qui a obtenu son diplôme de Chef de Groupe de l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers d'Aix en Provence et qui est de ce fait la deuxième femme à détenir ce grade dans le département.

Infos municipales

Malheureusement, la vie ne nous réserve pas que des événements heureux et j'aurais une pensée particulière pour les familles des personnes décédées » Après en avoir dressé la liste, Madame le Maire rendit un hommage tout particulier à M. Jean Liénard et à M. Jean-Michel Madec pour leur investissement sans limite dans la vie communale.

Elle revint ensuite sur un temps fort de l'année 2018, l'inauguration tant attendue du four de la poterie et de la nouvelle salle d'animations, remerciant chaleureusement M Sainthuille, Président de l'Agglo, ainsi que M Fahri, DGS, pour leur soutien moral et financier. Elle salua ensuite et Sophie et Nicolas Mignien qui ont accompli *« un travail titanesque »* pour préparer l'expo «Ferrière-la-Petite, Instants de vie » présentée pour la première fois lors du week-end #520, un événement auquel était associé le comité des fêtes en charge de la restauration et de la buvette.

Après quoi, elle aborda la question des travaux: *« Hormis le chantier de la médiathèque qui avance d'un bon pas, il n'y en a pas eu beaucoup en 2018... Nous nous sommes contentés de mener à bien les travaux du quotidien et avons procédé au remplacement de la chaudière de la mairie. Nous avons aussi engagé une réflexion à propos de notre PLU, devenu le PLUI... Ce travail, que je qualifierais de très productif et enrichissant, donnera lieu à une enquête publique prévue pour l'automne, elle-même suivie de l'approbation du PLUI en décembre pour une application dès 2020.*

A propos d'urbanisme, du côté des Valettes, le chantier a malheureusement pris du retard et les maisons devaient être livrées en avril 2019...Je vous l'avais déjà dit l'année dernière : aujourd'hui, nous gérons la commune au plus près avec des normes et des contraintes toujours plus pesantes. Depuis mon élection en tant que Maire en 2014, nous avons perdu 50 000 € de dotations. En revanche, l'augmentation des charges continue, ce qui limite drastiquement nos marges de manœuvre.



Aussi, chères Ferriéroises et chers Ferriérois, dans ce qui s'apparente de plus en plus à une odyssée, nous essayons de naviguer en évitant les récifs. »

Sonia Vaillant

Vie Ferriéroise

Directrice de la publication : Sonia Vaillant

Comité de rédaction et de relecture :

Véronique Baruzier, Brigitte Bultieaux, Claude Gagneux, Julien Hottiaux, , Charline Meurant, Ghislain Moreau

✉: bulletin-municipal-mairiefp@orange.fr

Plutôt que de continuer à recevoir votre bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, il vous est possible de le consulter sur le site internet de la commune *« www.ferrierelapetite.fr »*.

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à nous communiquer vos *nom, prénom et adresse* par email, à l'adresse suivante :

bulletin-municipal-mairiefp@orange.fr

Soyez-en remerciés.

Infos municipales



Déploiement de la fibre, où en sommes-nous ?



Grâce à l'application de l'Agglo, retrouvez l'avancée des travaux liés au déploiement de la fibre sur le territoire. **Réalisée et gérée en interne, cette interface sera mise à jour à chaque nouvelle étape !**

Pour comprendre le fonctionnement du portail et les étapes du déploiement, consultez en ligne ou téléchargez le **tutoriel d'utilisation du portail fibre optique de la camvs**

<https://agglo-maubeugevaldesambre.fr/dev-eco/fibre-optique>

A Ferrière-la-Petite, les travaux débuteront au deuxième semestre 2020

Attention !

Une fois le réseau de desserte réalisé, il faudra patienter encore un peu... En effet, la date de fin de déploiement ne signifie pas que vos habitants seront immédiatement éligibles à la fibre optique. Le réseau de fibre optique ne sera commercialisable qu'après une période de 3 mois (imposée par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes).

RETOUR DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN AVRIL

À partir du 1^{er} avril 2019, la collecte des déchets verts reprendra sur l'ensemble du territoire, et ce, jusqu'au 31 octobre. A Ferrière-la-Petite, comme l'an passé, vous retrouverez une benne spécifique au bout de la rue Robert Gilbert, à proximité des étangs de Garenne.

Ce que vous pouvez y déposer : les tontes de pelouse, les branchages, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les entretiens des massifs floraux, les feuilles mortes.

Ce que vous ne pouvez pas y déposer : terre, cailloux, bois de construction, palettes, fumier, souches d'arbres, pots de fleurs, sacs plastiques...

Merci de respecter ces consignes



Il est interdit de déposer vos déchets verts en dehors de cette benne. Nous nous rendons régulièrement sur place pour faire un état des lieux et le cas échéant, lorsque l'on constate qu'elle est déjà bien remplie, prévenir l'agglo qu'il y a nécessité à venir la remplacer. Mais cela demande un certain délai et nous comptons sur votre compréhension s'il vous arrivait de devoir vous rendre à la déchetterie pour vous débarrasser de votre cargaison.

Agenda

Samedi 16 mars	Repas dansant organisé par l'Amicale Laïque
Dimanche 7 avril	Brocante organisée par l'Amicale Laïque
Samedi 13 avril	Concours de belote organisé par le club de Football
Samedi 20 avril	Repas dansant organisé par le Club de Volley-Ball
Lundi 22 avril	Chasse aux œufs organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers
Dimanche 28 avril	Parcours du Cœur organisé par l'Association FLAP LINE DANCE
Mercredi 1 ^{er} mai	Vente de muguet organisée par l'Amicale Laïque
Samedi 4 mai	Concours de pétanque organisé par la Pétanque Ferriéroise
Dimanche 19 mai	Concert de printemps organisé par l'Harmonie Municipale
Week end du 25 et 26 mai	Ducasse organisée par le Comité des Fêtes
Samedi 1 ^{er} juin	Concours de pétanque organisé par la Pétanque Ferriéroise
Samedi 22 juin	Concours de pétanque organisé par la Pétanque Ferriéroise



Etat civil



NAISSANCES

CHICHERY Thaïs née le 29/12/2018

GAUTHIER Solyne née le
05/01/2019



MARIAGES

FONTAINE Emmanuel et MOREAU
Sandrine mariés le 02/03/2019



DECES

DELAUNOIS Alain : décédé le
22/12/2018

BILLON Geneviève : décédée le
17/01/2019

MARCHAND Thérèse : décédée le
05/03/2019

Infos municipales



L'A.D.A.R. SAMBRE AVESNOIS organise chaque mois un atelier cuisine à la salle des fêtes de Ferrière-la-Petite (préparer un repas équilibré et favoriser les liens Parents/Enfants)

ATELIER OUVERT A TOUTES LES FAMILLES
AYANT UN OU PLUSIEURS ENFANTS AGES DE 0 A 16 ANS

TARIF : 1.00 € par famille (et non pas par personne)

ORGANISATION DE LA JOURNEE

- 10H30: Arrivée des familles à la salle des fêtes
Préparation en famille d'un repas équilibré
- 12H00: Repas (tous ensemble)
- 13H30: Rangement des locaux
- 15H30: Elaboration du menu du mois suivant
- 16H00: Fin de l'activité

Si vous désirez participer à l'un de ces repas, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 03.27.62.01.10 en précisant le nombre de personnes présentes.

DATES DES PROCHAINS REPAS

Mercredi 20/03/2019 Mercredi 09 /04/2019 Mercredi
15/05/2019 Mercredi 19/06/2019 Mercredi 03/07/2019
Mercredi 28/08/2019

Agitons nos neurones !



Atelier mémoire

A DESTINATION DES 60 ANS ET PLUS

Depuis le 27 septembre, vous pouvez participer à des ateliers-mémoire, véritables moments de rencontres et d'échanges, tous les jeudis de 14 heures à 16 heures (en dehors des périodes de vacances scolaires).

Pour stimuler et entretenir votre mémoire, l'ADAR Sambre-Avesnois vous propose divers exercices et jeux adaptés à chacun et évolutifs: quizz, énigmes, recherches de mots, récits du passé etc....

Pause-café et goûter sont également prévus. Venez nombreux, vous ne le regretterez pas !

Rendez-vous dans l'ancienne salle paroissiale (derrière l'église) - Participation aux frais: 12 € pour l'année.

Groupe scolaire Osvald Cuvelier

Je suis sûre que vous vous posez déjà la question : mais c'est quand ?

En avril,

Mardi 23, Jeudi 25, Vendredi 26 de 11h40 à 12h40 puis de 16h40 à 18h15
et Lundi 29 de 11h30 à 18h15.



Je vous attends dans mon bureau avec votre livret de famille, le carnet de santé pour une première inscription, le certificat de radiation pour un changement d'école et toutes vos questions.

Peuvent s'inscrire à l'école : les enfants nés avant le 31 décembre 2017.

Doivent s'inscrire à l'école : les enfants ayant 3 ans et plus.

La Directrice,

Florence Rousé

« Participation citoyenne »

La municipalité travaille avec la gendarmerie nationale à la mise en place sur notre commune du dispositif «**Participation citoyenne**». Il s'agit, avec cette action, de sensibiliser la population à mieux protéger ses biens et ceux d'autrui : développer la prévention de proximité par l'échange d'informations, renforcer la réactivité des forces de l'ordre contre les cambriolages, mettre en place un outil destiné à améliorer en qualité la protection des habitants.



Les Ferriérois qui désirent s'inscrire dans cette démarche participative sont invités à une réunion d'information en présence de représentants de la gendarmerie

le Mardi 26 MARS 2019 à 18 h 30, à la salle des fêtes,

réunion au cours de laquelle vous sera présenté ce projet de partenariat et d'échange avec vous.

Le Club « Détente et jeu »

Chaque semaine, venez nous rejoindre afin de favoriser un moment de détente avec une petite sélection de jeux de société.

A travers ces jeux, goûtez au plaisir de jouer avec les autres, d'être ensemble dans la bonne humeur.

Rendez-vous chaque lundi de 14H15 à 16H15, salle de garderie de l'école, derrière de l'église, à côté du secrétariat de la mairie. Tous les jeux de société sont les bienvenus.



Infos municipales



La loi n°2016-1048 du 1^{er} avril 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement la gestion des listes électorales et crée un Répertoire Electoral Unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Le 26 mai 2019 aura lieu l'élection des représentants au Parlement Européen.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31/03/2019

Pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote (arrêté du 16/11/2018 pris en application des articles R.5, R.6 et R.60 du code électoral :

Pour les électeurs français :

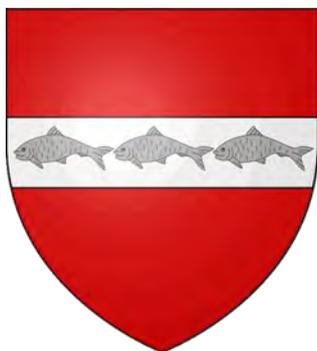
Carte nationale d'identité – Passeport – Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire – Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat – Carte vitale avec photographie – Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre – Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie – Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie – Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires – Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ou permis de conduire rose - Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage – Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Pour les ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français :

Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité – Titre de séjour – Un des documents mentionnés - Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat – Carte vitale avec photographie – Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre – Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie – Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie – Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires – Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » - Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage – Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité.



Médiathèque



Le fil rouge, une œuvre artistique collective !

A l'occasion de sa prochaine réouverture au rez-de-chaussée de la mairie, la médiathèque présente le Fil Rouge, création participative et collaborative d'un parcours coloré dans le village.

L'idée est simple, en partant du blason de la commune et de l'album « Moi j'attends » ; il s'agit de créer une œuvre collective, joyeuse et ludique dont la caractéristique principale est le rouge. Un appel est lancé aux habitants, associations, structures privées ou publiques de Ferrière la petite pour concevoir ensemble de multiples décorations (à partir de matières naturelles) qui formeront au final un parcours artistique coloré dont tout le monde pourra profiter.

Des ateliers participatifs seront proposés pendant l'été. Ces ateliers sont ouverts à tous et l'entrée est libre et gratuite.

Vous pouvez dès à présent réfléchir à des idées de décorations et choisir la couleur de vos jardinières en fonction du thème. Les dates des ateliers participatifs seront affichées à la médiathèque.



5 livres pendant 4 semaines. Le prêt des livres, des CD et des DVD est gratuit.

Horaires

Le mercredi de 14h00 à 16h00

Le vendredi de 16h30 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 12h00.

Tél. : 03.27.63.09.96

ACCUEILS DE LOISIRS

Du 8 au 19 avril 2019, le centre de loisirs intercommunal de l'Agglo s'installera à Villers-Sire-Nicole et Ferrière-la-Petite. Les animateurs proposeront à vos enfants une multitude d'activités placées sous le thème "Safari Africain : Hakuna Matata" - *Programme bientôt disponible*-

Il aura lieu du lundi 8 au vendredi 19 avril 2019, à Villers-Sire-Nicole et Ferrière-la-Petite. L'Agglo y proposera un accueil à la journée (9h-17h) ou à la demi-journée (13h-17h) Il s'adresse à tous les enfants de 4 ans révolus à 12 ans. Un péricentre sera mis en place de 8h à 9h et de 17h à 18h.

Ecole primaire Beaumarchais
4 rue des Caches
59600 VILLERS SIRE NICOLE

Ecole primaire Osvald Cuvelier
6 rue de la Mairie
59680 FERRIERE LA PETITE

Où et quand s'inscrire ? (40 places)

- **Pôle Accueil de l'Agglo** : Du lundi 18 au vendredi 29 mars 2019
Adresse : 18 rue du 145e Régiment d'Infanterie à Maubeuge

Horaires : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 16h30 le vendredi)



Les pièces à fournir pour l'inscription (obligatoire)

[Dossier d'inscription complet dûment rempli et signé \(PDF téléchargeable\)](#)
[Fiche sanitaire de liaison \(PDF téléchargeable\)](#)

- Copie des pages « vaccinations » du carnet de santé ou certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter les structures d'accueils de loisirs (les vaccins doivent être à jour).
- Copie du livret de famille
- L'attestation CAF datant de moins de 3 mois (en l'absence de ce document, le tarif le plus élevé sera appliqué)
- Justificatif de l'autorité parentale pour les couples séparés ou divorcés
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- Une autorisation de la famille autorisant l'enfant à rentrer seul (le cas échéant et si l'enfant est âgé de plus de 8 ans)

[Une autorisation de sortie de territoire \(PDF téléchargeable\)](#)

- Le paiement pour l'inscription (en chèque ou espèces)

Pour les enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps, merci de bien vouloir compléter le document ["Projet d'accueil individualisé"](#).

Tarifs

- Quotient de 0 à 369€ : 8€ la semaine (4€ si présence les demi-journées uniquement)
- Quotient de 370 à 499€ : 14€ la semaine (7€ si présence les demi-journées uniquement)
- Quotient de 500 à 700€ : 18€ la semaine (9€ si présence les demi-journées uniquement)
- Quotient de 701 à 800€ : 22€ la semaine (11€ si présence les demi-journées uniquement)
- Quotient au delà de 801€ : 28€ la semaine (14€ si présence les demi-journées uniquement)

Contact

Tél. : 03.27.53.01.00

enfancejeunesse@amvs.fr

Infos municipales

Cette année, l'association SASS change officiellement de nom et devient:



LE DÉ, LA CARTE ET LE MEEPLE

Nous continuons nos séances hebdomadaires de jeux de société chaque Vendredi soir de 20h à 23h dans la salle des TAP derrière l'église.

Nous sommes une petite dizaine à nous retrouver chaque semaine dans la bonne humeur pour passer un moment convivial autour de jeux de cartes, jeux de plateau, ou même un petit jeu de rôle à l'occasion. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous avez trois séances d'essai gratuites, puis 5€ de cotisation annuelle si l'expérience vous plaît. Vous pouvez déjà vous faire une petite idée de ce qui se passe lors de nos soirées en lisant les résumés de nos séances sur notre site internet :

<http://ledelacarteetlemeeple.e-monsite.com>





FLAP LINE-DANCE

DANSE EN LIGNE

Tous les mercredis (excepté les vacances scolaires) de 18 à 19 h à la **SALLE DES FETES de FERRIERE-LA-PETITE**, nous nous retrouvons pour danser sur des musiques et chorégraphies variées :

NUL BESOIN DE PARTENAIRE, ACCESSIBLE A TOUS LES NIVEAUX

BON POUR LA MEMOIRE ET LE PHYSIQUE

DETENTE ET BONNE HUMEUR ASSUREES

TARIF : 23 € (cotisation annuelle licence et assurance)
4 € le cours

1er COURS GRATUIT

RENSEIGNEMENTS : Danièle DUTILLEUL - Tél. : 03-27-65-66-05

PARCOURS DU COEUR 2019

Cette année, notre association organise le « **PARCOURS DU CŒUR** »

La date retenue est le DIMANCHE 28 AVRIL 2019

Toutes les informations nécessaires vous seront communiquées en temps utile.

RETENEZ CETTE DATE !!!!

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PARTICIPATION !!!

Les
parcours
du CŒUR **BOUGEZ!**
pour votre ♥



La trêve est terminée et les championnats reprennent.

L'équipe première est toujours en course pour la montée en D3.

L'équipe réserve reste invaincue (9 victoires et 1 nul) et jouera le titre en D7 pour une montée en D6.

Les U15 ont raté la montée pour 1 point, ils devront se remobiliser pour le nouveau championnat qui démarre.

L'équipe U13 a bien démarré son championnat avec 1 victoire et 1 nul.

L'équipe U11 a perdu son premier match mais va se remobiliser pour cette fin de saison.

Les équipes U6-U7 et U8-U9 enchaînent les plateaux et réalisent de belles prestations.

Bravo à tous !

Côté extra-sportif, nos enfants ont passé une après-midi au laser-tag d'Hautmont pour les fêtes de fin d'année et notre repas a attiré plus de 120 participants dans une ambiance festive et conviviale.

Merci à l'ensemble des bénévoles et éducateurs pour le boulot qui est réalisé. Malgré les difficultés (décès de plusieurs dirigeants, dégradations des vestiaires...), le club vit bien et nous vous attendons encore nombreux le week-end pour nous encourager.

Enfin je tiens à remercier Michael Moussit, coach de l'équipe première qui, après une saison et demie, doit s'arrêter pour des raisons professionnelles. Il restera néanmoins présent au club et nous ferons en sorte de continuer le travail qui avait été mis en place.

Sportivement

Le président Julien Hottiaux



La bêtise et la lâcheté ont encore frappé !

Courant février, certains individus bien intentionnés n'ont rien imaginé de mieux que de mettre le feu à des poubelles volontairement déplacées devant la porte du vestiaire de l'AFC.

Un acte crapuleux de plus qui, outre les coûts de remise en état que cela engendre (environ 5000 €), pénalise en premier lieu nos jeunes joueurs.

La commune a bien évidemment déposé une plainte auprès de la gendarmerie.



Le 3 février 2019, la section UNC de Ferrière-la-Petite organisait la messe d'arrondissement afin de rendre un hommage aux soldats morts pour la France lors des différentes guerres et nous souvenir des combats menés par tous les anciens combattants.

Cette messe a été célébrée par le Père Lin, Prêtre de la Paroisse Sainte Bertille en Avesnois.

Après un petit défilé composé d'une quarantaine de porte-drapeaux et personnalités, nous nous sommes rendus au Monument aux Morts et

ensuite sommes allés à la salle des fêtes pour plusieurs allocutions : la première par **Monsieur André HAUTIER**, Président de la section ;

la deuxième par **Monsieur Jean GIRARD**, Président de l'UNC Avesnois -qui a été décoré de la médaille du Djebel diamant remise par **Monsieur Edgard BUINO**, Président Départemental Mémoire Vivante.



Après cette belle journée, qui fut une première pour Ferrière-la-Petite, nous avons pris le verre de l'amitié.

Comité des Anciens

Etant donné le nombre grandissant de nouveaux retraités qui se sentent trop jeunes pour participer au Comité des Amis des Anciens, le bureau a décidé de reculer l'attribution des colis de Noël à **70 ans** (comme dans beaucoup de communes avoisinantes).

A partir de l'année 2020, l'attribution se fera de la manière suivante :

Pour les personnes nées en 1955, le colis sera remis à partir de 67 ans.

Pour les personnes nées en 1956, le colis sera remis à partir de 69 ans.

Pour les personnes nées en 1957, le colis sera remis à partir de 70 ans.

Avant 1955, rien ne change !

Le Bureau du Comité

GOUTER DE NOEL 2018



Ce premier goûter de Noël offert à nos anciens le 20 décembre dernier a rencontré un très beau succès.

Une centaine de personnes était présente à la salle des fêtes et a pu déguster un chocolat chaud, un café et de la cugnole. Pour animer Madame Claudine SEIGNEUR, de sa voix mélodieuse, nous a chanté quelques airs de Noël repris à l'unisson par l'assistance.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées et qui ont pris plaisir à partager ce goûter, à retrouver des connaissances et sans doute à évoquer le bon vieux temps.

Nous pensions avoir tout prévu pour vous satisfaire sauf les retardataires. En effet, des bulletins réponse sont arrivés le lendemain, 2 jours voire même 1 semaine après la date fixée.

Ceci nous a obligés, à plusieurs reprises, à changer les commandes auprès du fournisseur qui, en cette période de Noël, gère plusieurs associations ou communes.

La gestion de ces commandes demande énormément de travail et prend beaucoup de notre temps libre.

Aussi, cette année, nous n'accepterons plus aucune réponse après la date limite fixée.

L'Assemblée générale de notre comité aura lieu le Jeudi 11 avril prochain à 18 heures, salle d'honneur de la mairie, au cours de laquelle le bureau sera renouvelé.

Toute personne désireuse de nous rejoindre sera la bienvenue.

